



INFORMATION



PROFESSIONNALISATION



ACCOMPAGNEMENT

Pôle ACCUEIL AU DOMICILE

1 place du Général Leclerc
92500 Rueil-Malmaison



01 47 32 57 72

Ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous uniquement



RAM (Relais assistantes maternelles)
relaisassistantesmaternelles@mairie-rueilmalmaison.fr

RAP (relais assistantes parentales)
relais.assistantes.parentales@mairie-rueilmalmaison.fr

AMGED (Allocation municipale garde d'enfants à domicile)
dpe.amged@mairie-rueilmalmaison.fr

Service Gratuit



PÔLE ACCUEIL AU DOMICILE À LA DÉCOUVERTE DES MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Relais Assistantes Parentales (RAP)
Allocation Municipale Garde d'Enfants à Domicile (AMGED)



VILLEDERUEIL.FR



TERRE
2024
VILLE
DE JEUX



POUR LES PROFESSIONNELLES

Lieu d'information

- **Droits, devoirs et réglementation** en vigueur sur les modes d'accueil individuel (convention, statut, formation...).
- **Mise en relation avec les familles** en recherche d'un professionnel de l'accueil individuel.
- **Pour les Assistant•e•s Maternel•le•s**: conditions d'obtention de l'agrément.
- **Pour les Assistant•e•s Parentales / Parentaux**: conditions de pré-sélection au titre du label Charte de Qualité 92.

Lieu de professionnalisation

- **Mise en place d'actions formatives** par l'équipe.
- **Proposition et organisation de formations** en lien avec des organismes agréés.
- **Accès à l'information** à travers un accompagnement par l'équipe (bibliothèque sur site, envoi de documentations sur l'accueil individuel et le développement du jeune enfant).

Lieu d'accompagnement

- **Temps d'échange entre professionnel(le)s** de l'accueil individuel.
- **Ateliers jeux, tables rondes...**
- **Permanence téléphonique, entretien.**
- **Pour les Assistant•e•s Parentales / Parentaux Charte Qualité 92**: visite au domicile.

POUR LES FAMILLES

Lieu d'information

- **Les modes d'accueil individuel**: Assistant•e• Maternel•le• Agréé•e• / Assistant•e• Parental•e• labellisée Charte Qualité 92.
- **Les conventions collectives** du particulier employeur.
- **Les différentes aides financières.**
- **Les démarches administratives** (contrat, pajemploi...).
- **L'Allocation Municipale Garde d'Enfants au Domicile (AMGED).**

Mise en relation

- Des familles en **recherche d'une garde partagée.**
- **Transmission de la liste PMI** des Assistant•e•s Maternel•le•s Agréé•e•s de la ville et des Assistant•e•s Parentales / Parentaux labellisé•e•s Charte Qualité 92.

Accompagnement à la parentalité

- **À travers une écoute**, lors d'entretiens physiques ou téléphoniques, de tables rondes sur thématiques, d'échanges sur les préoccupations du quotidien de l'enfant.

POUR LES ENFANTS

Accompagnés de leur Assistant•e• Maternel•le• ou Parental•e•

Espace de socialisation, de découvertes et d'éveil (peinture, jeux sensoriels, comptines, éveil musical, motricité...).

- **Des lieux d'accueil sur plusieurs quartiers de la ville**: Centre-ville, Buzenval, Plateau... ainsi qu'à la médiathèque Jacques Baumel et à la Ludothèque de l'espace Renoir.
- **Des temps festifs en compagnie des professionnel•le•s et/ou des familles**: Fêtes de fin d'année, pique-niques, ferme du Mont Valérien...

